

Conseil municipal de Saint Julia 31540 Saint Julia

Compte rendu du conseil du 24 mars 2022

Présents : Camille CARRAT, Eric ESCAICH, Sandrine GUEGAN, Christian LAGENTE, Roland OLIVET, René ROBERT (à distance), Serge ROUQUET, Stéphanie VILLA-BONHOURE.

Absents : Clément BANQUET, Aurore SICRE, Charles VAN DAELE

Points à l'ordre du jour :

- L'ordre du jour suivant a été ajouté au début de la réunion.
- Le compte rendu du précédent conseil municipal a été validé à l'unanimité.
- L'avenant numéro 3 d'urbanisme est validé à l'unanimité, et le conseil autorise le maire à le signer. Il s'agit de la conservation et du transfert des demandes et pièces d'urbanismes sous forme numérique, le format papier n'étant plus qu'une copie, d'un original numérique.
- En raison de l'absence temporaire de Madame Christine Siorat, le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à embaucher un.e remplaçant.e de façon provisoire pour faire face aux échéances actuelles (composition du budget notamment). Par ailleurs les aides ponctuelles d'Annie Colin de Saint Félix et d'une salariée du SIVOM ont été acceptées et appréciées.

Informations, réponses à des questions diverses.

- Aides à l'Ukraine : Les vêtements et les produits d'hygiène déposés à la mairie n'ont pas pu être envoyés directement en Ukraine. Ils ont été remis à des oeuvres caritatives locale (Emaus, protection civile).
- Réédition du livre de Daniel Clément : La décision de prendre en charge la réédition du bouquin de Daniel Clément (500 € pour 100 exemplaires, dont 20 pour Revel) pour que ceux-ci soient revendus par une association de Saint-Julia, cette décision n'est pas prise, on attend la fin des rencontres avec les associations.
- Eclairage public : La réduction des éclairages nocturnes est étudiée. L'éclairage est actuellement commandé par 2 interrupteurs, l'un pour la commune l'autre pour le lotissement, ces commandes sont automatisées via une sonde (qui repère l'intensité lumineuse ambiante). Une étude va être demandée (par Christian au SDEHG) pour y ajouter une minuterie. D'autre part un inventaire va être effectué pour évaluer l'énergie électrique consommée (par Charles et Roland).
- Jardins partagés : L'installation de jardins partagés est envisagée près du terrain de tennis. A titre indicatif, des jardins partagés sont proposés à Revel pour 45€/an (15€ d'adhésion + 30€ de mise à disposition)

La date du prochain conseil n'a pas été fixée
(compte rendu rédigé par Roland Olivet)